



ÉTUDE

PERSONNES ACCUEILLIES
À L'AIDE ALIMENTAIRE
DES RESTOS DU CŒUR
2023/2024



DONNÉES DE L'ÉTUDE

Le traitement statistique présenté ici a été effectué sur les 1996 centres qui accueillent les ménages à l'aide alimentaire. Ce traitement portera d'une part sur l'ensemble des ménages, d'autre part sur l'ensemble des personnes qui les constituent.

LES MÉNAGES¹

L'analyse portera sur 575 241 ménages. Les ménages dont il est question ici sont les ménages accueillis à l'aide alimentaire pendant les campagnes d'été et d'hiver 2023-2024. Sont exclus du champ les ménages dont la demande est « refusée »².

LES PERSONNES

L'analyse sur les personnes portera donc sur 1 304 710 personnes. Cette analyse ne concerne que les personnes appartenant aux ménages acceptés et dont la demande d'aide alimentaire n'a pas été inactivée³.

Sont également exclues de cette étude les personnes accueillies sur les activités « Gens de la rue » de l'association, ce qui correspond à XX contacts pour les campagnes 2023-2024. Ces personnes sont généralement privées de logement. Il est donc difficile de recueillir des données auprès d'elles. Leur accueil est inconditionnel et sans aucune inscription préalable. Mais même si nous n'avons pas d'informations précises sur leurs situations et leurs profils, il semble évident que ces personnes se trouvent dans des situations encore plus précaires que celles accueillies à l'aide alimentaire « classique » des Restos du Cœur.

En résumé, sauf mention contraire, dans ce rapport les chiffres portent sur 575 241 ménages et 1 304 710 personnes.

LA TEMPORALITÉ

L'étude concerne les personnes accueillies entre avril 2023 et mars 2024 ce qui correspond à l'activité opérationnelle des Restos 2023-2024.



1. Les données dont nous disposons sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire sont de deux types : certaines variables concernent la famille entière, comme le logement ou les revenus du ménage, et d'autres sont des variables individuelles (comme l'âge, le sexe) concernant chaque membre de la famille. Collectées sur Ulysse, toutes ces données sont traduites sur ID Restos en bases de données (ou en tableaux). Puisque certaines variables concernent les ménages et d'autres les individus, les données sont organisées en deux tables, une table « personnes » et une table « ménages », qu'il est possible de croiser ensuite grâce à un identifiant famille.

2. Les ménages refusés sont ceux qui ont des revenus supérieurs au barème.

3. Des personnes peuvent être désactivées car ne faisant plus partie du ménage.

4. Estimation des Restos du Cœur.

INTRO

Comme chaque année, l'Observatoire des Restos du Cœur établit un rapport sur les caractéristiques des personnes accueillies au sein de nos centres. Ce document permet de connaître les publics que nous accueillons, et d'adapter nos activités en fonction des besoins. Il donne également une image de la pauvreté en France, bien que certaines caractéristiques des publics accueillis aux Restos les distinguent de l'ensemble de la population française.

Rappelons en préambule que les Restos du Cœur représentent en volume environ 35% de l'aide alimentaire en France, et qu'ils sont l'association qui en proportion, parmi les grands réseaux, distribue le plus aux personnes en quantité et ce totalement gratuitement. Cette gratuité étant inscrite dans nos valeurs fondamentales et dans nos statuts.

En 2023-2024, la précarité économique demeure une réalité préoccupante en France, affectant un nombre significatif de ménages. Les Restos ont accueilli 1 304 710 personnes appartenant à 575 241 ménages.

L'INSEE⁵ a récemment publié une étude alarmante sur les privations matérielles, soulignant une augmentation notable des difficultés rencontrées par de nombreux foyers pour accéder aux besoins essentiels. Cette situation préoccupante survient dans un contexte marqué par une hausse significative des prix, notamment de l'énergie et de l'alimentation.

Le taux de privation matérielle et sociale a augmenté de 0,2 point début 2023, atteignant ainsi 13,1%, son niveau le plus élevé des dix dernières années. Cet indicateur rend compte des personnes confrontées à des difficultés pour faire face à au moins cinq dépenses courantes parmi treize critères définis. En 2023, plus d'un Français sur dix (12 % de la population) vivait dans un ménage aux moyens financiers insuffisants pour « chauffer correctement son logement », ou pour « manger un repas contenant des protéines tous les deux jours ». Un chiffre qui a presque doublé depuis 2014.

La proportion de celles qui ne pouvaient pas se permettre de manger de la viande, du poisson ou un équivalent végétarien tous les deux jours a augmenté de 3 points en un an, atteignant 12,3%.

« La viande, je mange que celle des Restos » (personne accueillie aux Restos du Cœur).

Le constat s'impose : les taux de pauvreté, de privation matérielle et sociale, ainsi que les inégalités, qui avaient fortement augmenté en 2021, n'ont pas diminué. En 2022, le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire s'est élevé à 9,1 millions, atteignant ainsi un niveau record depuis 1996. Ce seuil est fixé à 1 216 euros par mois pour une personne seule, équivalent à 60% du revenu médian. Parmi les ménages accueillis aux Restos du Cœur, 97,4% vivent en dessous du seuil de pauvreté, ils sont même 70,2% à vivre avec deux fois moins.

En France, le taux de pauvreté a atteint 14,4%, se rapprochant presque des pics précédents de 14,5% observés en 2018 et 2021. Même parmi ceux qui travaillent, 7,7% se trouvent en situation de pauvreté, avec un taux encore plus élevé de 18,3% parmi les travailleurs indépendants, en hausse de près de 4 points, l'emploi ne protégeant plus.

5. Institut National de la Statistique et des Études Économiques. Etude La privation matérielle et sociale en 2023.

6. Eurostat.

7. Les nouveaux indicateurs de richesse – Indicateurs statistiques Chiffres détaillés – INSEE Février 2024.

8. Les Restos du Cœur, sont le seul grand réseau d'aide alimentaire totalement gratuit qui achète un tiers de ce qu'il distribue.

9. Le barème d'été est plus restrictif que celui d'hiver.

J'étais jamais venue, mais cette fois, je m'en sors plus, j'ai besoin des Restos du Cœur

Femme 42 ans, seule, 2 enfants, accueillie aux Restos du Cœur

En revanche, les problèmes de paiement des loyers ont été maîtrisés, mais l'on peut mettre en exergue l'importance de la part des dépenses de logement dans le budget des ménages, dépense contraignante qui vient grever le budget global. En effet, la France se classe au troisième rang des pays européens où la part des dépenses des ménages consacrée au logement est la plus élevée. En moyenne, les Français allouent entre 25 et 30% de leur budget au logement. Cette part est encore plus prononcée dans les centres métropolitains, où les prix des loyers exercent une pression significative sur les finances des ménages. Cette part a augmenté au fil des décennies : en 1984, elle représentait 20% des dépenses contraintes des ménages, tandis qu'aujourd'hui, elle approche les 30% (INSEE, 2021).

Rappelons également que la France culmine à la première place de la cherté pour la viande, avec un indice 129 (les prix sont 29 % plus élevés que la moyenne européenne), ainsi que pour les fruits et légumes (120)⁶.

En 2021, les inégalités sont restées près de leur niveau historique maximal : ainsi les 20% des individus les plus aisés avaient un niveau de vie 4,5 fois plus élevé que le niveau de vie des 20% des individus les plus pauvres⁷.

L'augmentation de plus de 20% du nombre de personnes accueillies aux Restos du Cœur l'année dernière et les 30 millions de repas supplémentaires engendrés pour les Restos ont entraîné un déséquilibre budgétaire important⁸ et une pression excessive sur les équipes bénévoles dans les centres.

Le Conseil d'administration des Restos du Cœur a pris plusieurs décisions pour faire face à cette situation, notamment la réduction de la dotation alimentaire (nombre de repas par personne) et a rendu le barème plus restrictif (au niveau de celui de la période d'été 2023)⁹.

Les mesures de diminution du barème n'engendreront pas une baisse massive du nombre de personnes accueillies, car ces mesures ne se sont appliquées qu'à partir de novembre 2023, alors même que l'augmentation des personnes accueillies avaient débuté dès le début d'année 2023. Le but était alors de maintenir le niveau d'augmentation des personnes accueillies.

Ce rapport présente les caractéristiques et conditions de vie des ménages accueillis à l'aide alimentaire des Restos du Cœur en 2023-2024, à savoir du 15 mars 2023 au 11 mars 2024.

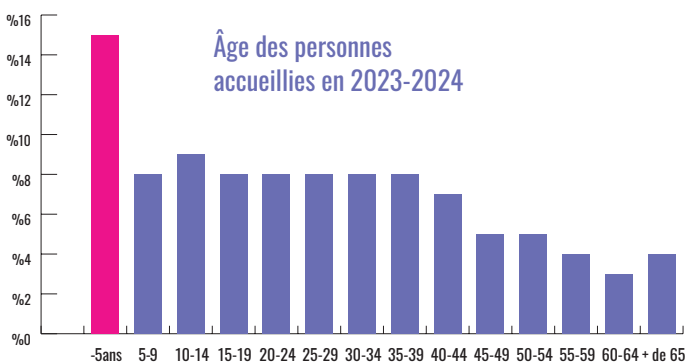
01

LES PERSONNES ACCUEILLIES À L'AIDE ALIMENTAIRE PAR LES RESTOS

A) CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES : ÂGE ET GENRE DE L'ENSEMBLE DES PERSONNES ACCUEILLIES

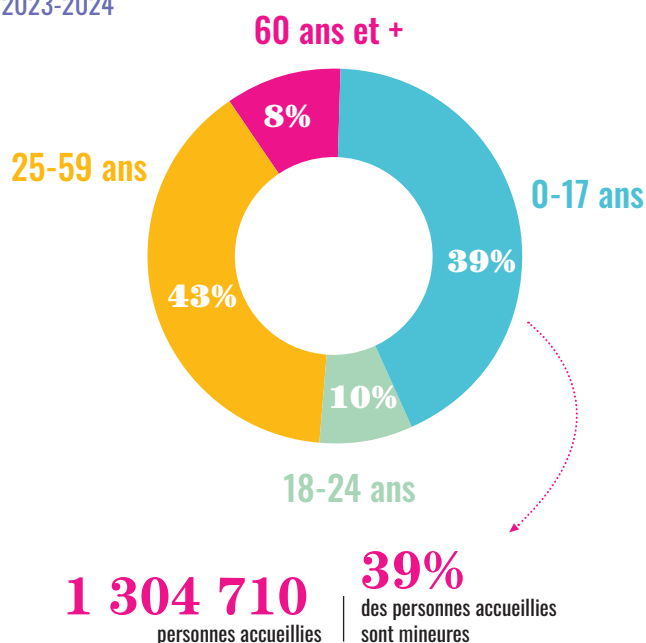
Une population jeune !

Le public accueilli aux Restos du Cœur est marqué par sa jeunesse (39% de mineurs). La répartition par âge ne varie guère d'une année sur l'autre. Ainsi, plus de la moitié, soit environ **57% des personnes accueillies ont moins de 30 ans**. Ce qui reste également inchangé par rapport à l'année dernière est la part importante des **moins de 5 ans qui atteint presque 15%**. Le poids de ce groupe quinquennal d'âge est pratiquement deux fois plus important que celui des suivants : à peu près 8% pour chacun des groupes jusqu'à 35-39 ans. Au-delà le poids des groupes quinquennaux d'âge diminue rapidement.



1 304 710 personnes accueillies | **15%** des personnes accueillies ont moins de 5 ans

Répartition par groupes d'âge de la population accueillie en 2023-2024



Un regroupement par grandes classes d'âge permet une vision plus synthétique des personnes accueillies.

Les mineurs représentent 39% des personnes accueillies, les jeunes adultes (18-24 ans) 10% tandis qu'on compte 43% d'adultes de moins de 60 ans et 8% de 60 ans et plus. La répartition par âge de la population est stable : ces pourcentages sont les mêmes que ceux de l'année précédente.



Selon une étude publiée récemment par France Stratégie, un peu moins d'une personne sur quatre ayant connu la précarité à l'adolescence est pauvre à l'âge adulte, contre environ un sur dix chez les personnes non-précaires à l'âge d'adolescence. Près d'un tiers des anciens adolescents précaires finissent même parmi les 20% les plus fragiles à l'âge adulte. Ils ont un risque de pauvreté 2,25 fois plus élevé que ceux qui n'ont pas eu une adolescence précaire. Aussi, la forte proportion de mineurs au sein des Restos n'augure-t-elle rien de réjouissant pour leur avenir.

Ces différences entre anciens adolescents pauvres et non pauvres s'expliquent par les différences de leur parcours éducatifs : les anciens adolescents précaires ont près de 54% de risque en plus que les anciens adolescents non précaires de finir leur scolarité sans diplôme.

Au sein des Restos du Cœur, les femmes représentent 52% des personnes accueillies, très légèrement plus que de femmes en France (51,6%). Mais le pourcentage augmente plus rapidement avec l'âge

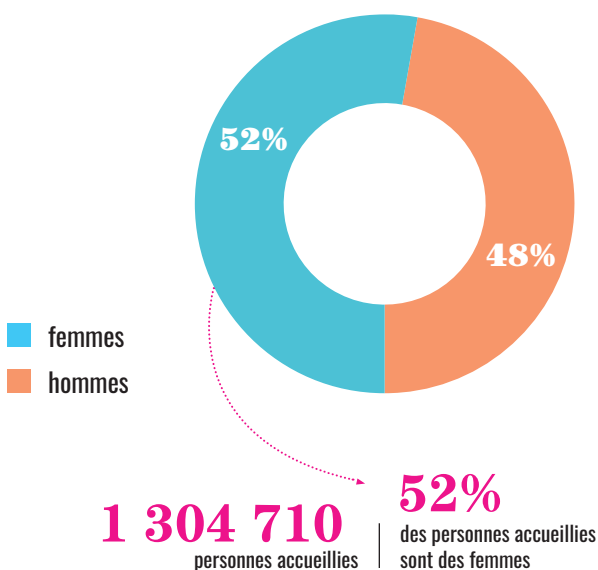
qu'en France. Il est de 60% chez les plus de 60 ans (55,7 en France) et de 65% chez les plus de 70 ans (57,9 en France).

Cette tendance s'explique notamment par les petites pensions de retraite souvent insuffisantes pour couvrir les besoins de base.

La précarité alimentaire des femmes en France est une problématique croissante, exacerbée par des inégalités structurelles dans le marché du travail et le système de protection sociale. Les femmes, particulièrement celles en situation de monoparentalité ou âgées, sont souvent en première ligne de cette précarité. L'analyse du Credoc¹⁰ montre que les femmes sont plus affectées par la précarité alimentaire qualitative que les hommes, avec 48% des femmes concernées contre 40% des hommes. Il est important de souligner que ce phénomène n'est pas uniquement attribuable à des problèmes financiers, mais également à des contraintes de temps, d'organisation et de régime alimentaire.

10. Credoc, consommation et modes de vie, mai 2023.

Répartition des personnes accueillies selon le sexe



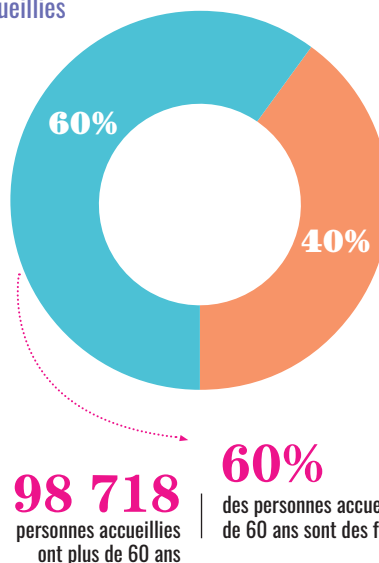
Genre des personnes accueillies aux Restos : des femmes majoritairement !

Les inégalités économiques et sociales qui accentuent la précarité des femmes sont largement connues. Ces inégalités sont en grande partie dues à des facteurs structurels, tels que la discrimination dans l'accès à l'emploi et la propriété, ainsi que des inégalités de pension de retraite.

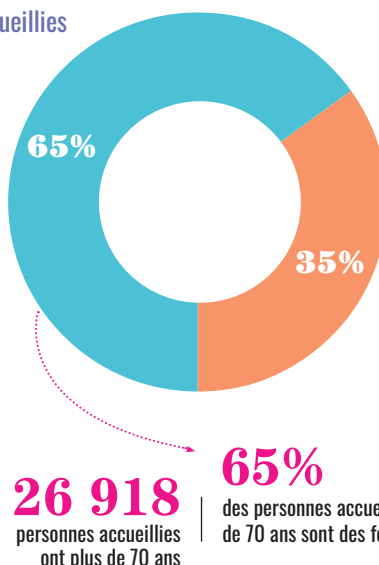
En raison de trajectoires professionnelles souvent discontinues et précaires, de nombreuses retraitées se retrouvent avec des pensions insuffisantes pour subvenir à leurs besoins essentiels. Malgré une récente revalorisation du minimum contributif de base, qui est passé de 684 à 733 euros, les associations de lutte contre la pauvreté estiment que cet effort est insuffisant, notamment en période de hausse des prix.

Les femmes âgées subissent particulièrement les conséquences de la division sexuée du travail et de l'inégalité salariale persistante tout au long de leur vie professionnelle. À titre d'exemple, selon une étude de l'INSEE¹¹, les femmes étaient rémunérées en moyenne 23,5% de moins que les hommes dans le secteur privé en 2022.

Répartition des personnes accueillies selon le sexe et à partir de 60 ans



Répartition des personnes accueillies selon le sexe et à partir de 70 ans



Cet écart demeure en 2023, reflétant les inégalités persistantes dans le monde du travail, malgré des efforts pour les réduire. Cette inégalité salariale se traduit par des pensions de retraite inférieures pour les femmes, souvent aggravées par l'absence de droits à la pension de réversion pour celles qui ont vécu en union libre ou étaient pacées.

11. INSEE, Écart de salaire entre femmes et hommes en 2022, mars 2023.

« C'est dur de vivre en comptant chaque centime et en devant aller à l'aide alimentaire car on ne peut pas s'acheter à manger

Femme 35 ans,
accueillie aux Restos du Cœur

Quelques exemples concrets pour illustrer cette précarité et mieux la comprendre :

“C'est dur de vivre en comptant chaque centime et en devant aller à l'aide alimentaire car on ne peut pas s'acheter à manger” (une femme, 35 ans, accueillie aux Restos du Cœur).

Cette situation n'est pas unique ; de nombreuses femmes âgées doivent encore travailler ou trouver d'autres moyens pour compenser des pensions de retraite insuffisantes. Le moindre imprévu financier, comme une réparation urgente au domicile, peut rapidement les plonger dans des difficultés supplémentaires, les obligeant à réduire leurs dépenses alimentaires déjà limitées. **“A la retraite, je pensais pas devoir encore travailler pour pouvoir me nourrir”** (une femme 65 ans, accueillie aux Restos du Cœur).

Cette tendance montre que la précarité féminine, en particulier chez les femmes âgées, nécessite une attention urgente et des mesures structurelles pour améliorer leur protection sociale et leur garantir une vie digne après la retraite.

La précarité alimentaire s'accompagne souvent d'une situation d'isolement, ce qui a des conséquences négatives sur la santé mentale **“Je me sens seule à gérer tout et dépassée par toutes les démarches”** (femme 45 ans, accueillie aux Restos du Cœur).

En France, la précarité ne touche pas que les femmes seules, mais également des hommes seuls et des couples sans enfants, signalant une détérioration des conditions de vie des adultes isolés vieillissants, éloignés du marché du travail ou touchant des pensions de retraite insuffisantes pour vivre dignement.





zoom sur...

La situation des familles avec enfants de moins de 3 ans

En France, plus de 20% des enfants de moins de trois ans vivent dans la pauvreté, selon les derniers chiffres de l'INSEE. Cette situation découle des difficultés financières des foyers, incapables de répondre aux besoins essentiels comme l'achat de couches, de produits d'hygiène ou de lait infantile. La précarité augmente avec le nombre d'enfants par foyer, passant de 16% pour un enfant à 24% pour trois enfants¹².

Selon le baromètre « Hygiène et Précarité en France » de l'association Dons Solidaires, en 2023, en France, 13% des parents ont déjà renoncé à acheter des couches pour leur enfant faute de moyens. Ce chiffre monte à 43% pour les familles défavorisées. Près d'un parent sur cinq réduit parfois la fréquence du changement des couches pour des raisons financières.

Dans de nombreuses familles à faibles revenus, il est courant qu'un parent, souvent la mère, réduise son travail pour s'occuper des enfants et économiser sur les frais de garde. Cette décision diminue les ressources familiales et affecte l'intégration sociale. Les familles monoparentales, en particulier, sont confrontées à des défis accrus. Selon l'INSEE¹³ 41% des enfants vivant dans ces foyers sont en situation de pauvreté. Lorsqu'il n'y a pas d'emploi et que la famille est monoparentale, le taux de pauvreté des enfants atteint même 77%. Ce problème s'est aggravé au fil du temps : alors que le taux de pauvreté global a légèrement augmenté au cours des vingt dernières années, celui des enfants a progressé deux fois plus rapidement¹⁴. La hausse de la pauvreté infantile s'explique par l'augmentation des familles monoparentales et les récentes crises économiques, notamment la pandémie et l'inflation.

L'insécurité alimentaire a des conséquences graves sur la nutrition et la santé des enfants. Un tiers des parents défavorisés doivent restreindre la quantité de petits pots pour bébés, et plus de la moitié ne peuvent acheter suffisamment de produits d'hygiène. L'alimentation des enfants est souvent peu variée et les rythmes alimentaires perturbés, certains nourrissons consommant trop tôt du lait

de vache pour des raisons économiques. Grandir dans un ménage pauvre est associé à des problèmes de santé chez les adultes comme l'asthme, le diabète, les maladies cardiaques et l'obésité et par ailleurs à des taux élevés de mortalité à l'âge adulte.

La pauvreté entrave également la réussite scolaire en raison du manque de ressources éducatives et du stress familial. Des études montrent que la pauvreté durant l'enfance est associée à un niveau de diplôme inférieur à l'âge adulte, un risque accru de chômage, et la perpétuation de la pauvreté d'une génération à l'autre. Ceci engendre un cercle vicieux qui ne permettra pas aux enfants de sortir durablement de la pauvreté, une fois adulte.

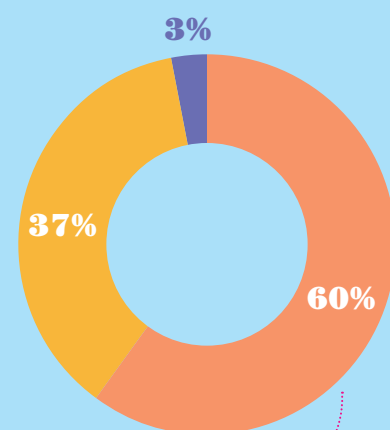
Pour aider les familles à surmonter ces défis, les Restos du Cœur distribuent des produits essentiels comme des articles d'hygiène, des vêtements, et des jouets, permettant aux familles de mieux faire face à la précarité et d'offrir un avenir meilleur à leurs enfants.

Les enfants de moins de 3 ans aux Restos du Cœur en 2023-2024

Au cours des campagnes 2023-2024, on a compté 103 398 familles ayant un enfant de moins de 3 ans. C'est un nombre total de 128 248 enfants de moins de 3 ans qui sont accueillis aux Restos du cœur, représentant près de 10% des personnes accueillies. Les moins de 3 ans représentent actuellement presque 25% des mineurs accueillis.

Situation familiale des 0-3 ans

- En couple
- Famille monoparentale
- Famille complexe



128 248
enfants de moins de 3 ans accueillis aux Restos du Cœur

60%
des enfants de moins de 3 ans vivent dans des familles en "couples"

La répartition selon le type de famille dans laquelle vivent les enfants de moins de 3 ans est stable. La majorité (60%) vivent avec leurs deux parents et 37% avec un seul parent, majoritairement, la mère.

12. Enfant à entendre comme mineur.

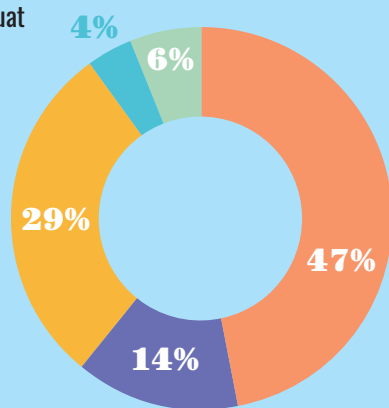
13. INSEE, Niveau de vie et pauvreté des enfants de moins de 18 ans selon le nombre d'enfants au domicile, 2018.

14. INSEE, Taux de pauvreté selon le seuil de pauvreté, 2023.



Situation de logement des enfants de moins de 3 ans

- Locataires ou propriétaires
- Sans logement personnel
- Logement inadéquat ou précaire
- Sans abri
- Inconnu



128 248

enfants de moins de 3 ans accueillis aux Restos du Cœur

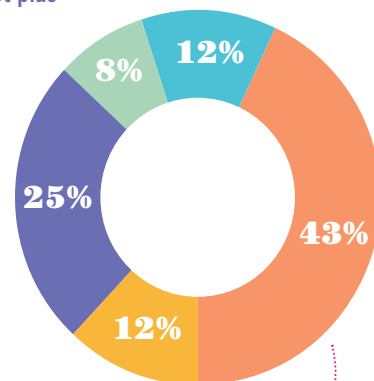
Concernant leurs conditions de logement, presque la moitié des enfants de moins de 3 ans, soit 47% vivent dans des conditions de logement difficiles. Parmi eux, 14% vivent dans un logement inadéquat ou précaire et 29% dans une famille sans logement personnel (ils résident dans un hébergement social ou à l'hôtel aux frais des familles ou sont hébergées par quelqu'un de leur entourage). 4% soit 3 980 enfants de moins de 3 ans, sont sans abri.

B) LA SITUATION D'EMPLOI DES PERSONNES ACCUEILLIES DE 16 ANS ET PLUS

La situation d'emploi « des 16 ans et plus » est assez mal renseignée puisqu'elle est inconnue pour plus de 45% d'entre eux. Les 55% restants se trouvent dans des situations très hétérogènes face à l'emploi, mais la plupart du temps dans des situations défavorables.

Situation d'emploi des personnes accueillies âgées de 16 ans et plus

- Occupe un emploi
- En recherche d'emploi
- Étudiant
- Retraité
- Inactif (autre que retraité et étudiant)



426 361

personnes qui ont plus de 16 ans ont répondu. Taux de non réponse : 45%

43%

des plus de 16 ans ayant répondu sont en recherche d'emploi

Presque la moitié des personnes ayant répondu sont en recherche d'emploi (43%), certains sont retraités ou inactifs (respectivement 8% et 25%), d'autres étudiants (12%) alors que seule une minorité occupe un emploi (12%).

Compte tenu du taux de non réponse plus important que les années précédentes, il est impossible d'envisager des comparaisons précises, toutefois les grandes tendances restent les mêmes.

02

CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES ACCUEILLIS AUX RESTOS

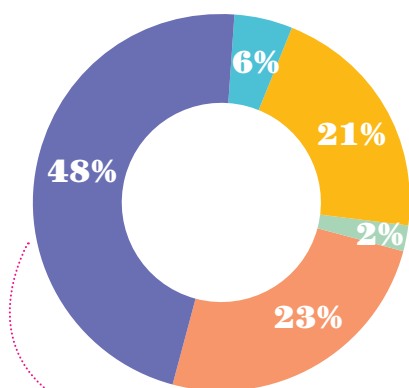
Les Restos du Cœur ont accueilli près de 1,3 million de personnes sur la campagne 2022-2023 regroupées dans près de 575 241 familles.

A) LA COMPOSITION DES MÉNAGES

Les personnes accueillies aux Restos du Cœur vivent au sein de structures familiales diverses dont la plus courante est celle de personne seule.

Répartition selon la composition de la famille 2023/2024

- Couples seuls
- Couples avec enfants
- Famille complexe
- Famille monoparentale
- Personnes seules



575 241 familles accueillies
48% des ménages sont des personnes seules, 2% de famille complexe¹⁵

D'une année sur l'autre, ces structures ont peu évolué.

Tableau comparatif entre les trois dernières campagnes annuelles des Restos 2020/21 - 2021/22 - 2022/23 - 2023/2024

CAMPAGNES	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24
personnes seules	43%	45%	47%	48%
couples seuls (sans enfants)	6%	6%	5%	6%
familles monoparentales	26%	25%	25%	23%
couples avec enfants	23%	22%	21%	21%
famille complexe ¹⁵	2%	2%	2%	2%



Cependant, la plus courante, celle de la personne seule, a pris 5 points depuis 2020-21 et représente presque une famille sur deux. La seconde structure est celle des familles monoparentales suivie par celle des couples avec des enfants ou d'autres personnes. Face à la proportion des personnes seules qui a donc augmenté, celle des familles monoparentales et des couples avec enfants a légèrement diminué (respectivement de 3 et 2% depuis 2022-2021).

L'INSEE évaluant, en France, le poids des familles monoparentales dans l'ensemble des ménages à 20%, on voit donc que les familles monoparentales sont proportionnellement plus nombreuses parmi celles qui sont accueillies aux Restos du Cœur (23%).

Or, la situation de pauvreté des familles monoparentales en France est particulièrement préoccupante et ce pour plusieurs raisons structurelles et économiques.

Les familles monoparentales ont un taux de pauvreté beaucoup plus élevé que les autres. Selon l'INSEE, en 2020, environ 35% des familles monoparentales vivaient sous le seuil de pauvreté, contre 14% pour l'ensemble des ménages.

Aujourd'hui, en France, 40% des enfants qui vivent dans des familles monoparentales sont en situation de pauvreté. C'est 2,5 fois plus que les enfants vivant dans une famille composée d'un couple.

L'importance des familles monoparentales au sein des Restos du Cœur reflète la forte vulnérabilité, face à la précarité économique et sociale, des familles accueillies.

Pour rappel, nous avons mis en exergue au travers de notre étude « aide alimentaire » que les personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire avant de recourir aux Restos du Cœur étaient celles ayant une famille à charge, et tout particulièrement celles dont la famille était en situation de fragilité socioéconomique notamment parmi elles les familles monoparentales. **« Grâce aux Restos, je peux nourrir mes enfants »** Sofia, femme seule avec 2 enfants¹⁶. Notons que 44% des familles accueillies aux Restos ont au moins un enfant mineur, 12% des familles en ont au moins trois¹⁷.

¹⁵ Ménages complexes : selon l'INSEE, un ménage complexe se définit par rapport aux autres types de ménages. Il s'agit d'un ménage qui n'est pas composé soit d'une seule personne, soit d'une seule famille (un couple sans enfant, un couple avec enfant ou une famille monoparentale). Les ménages complexes sont donc ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées partageant habituellement le même domicile, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées.

¹⁶ Etude utilité sociale de l'aide alimentaire, Restos du Cœur – Agence Phare, 2023.

¹⁷ Enfant faisant référence aux personnes de moins de 18 ans.



B) CARACTÉRISTIQUES SOCIO DÉMOGRAPHIQUES DES RESPONSABLES DE FAMILLES

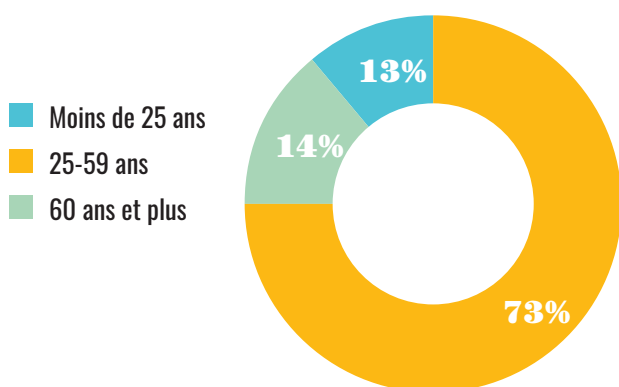
Les ménages n'ayant qu'un seul responsable sont majoritaires parmi le public accueilli aux Restos du Cœur du fait de la forte présence de familles monoparentales et de personnes seules. En fait, le public des Restos reflète la tendance observée en France de la diminution de la taille des ménages qui s'accroît d'année en année.

Age des responsables de famille¹⁸

Depuis 2020, la catégorie des responsables âgés de 25 à 59 ans perd cinq points passant de 78% à 73%, tandis que celles des responsables de 60 ans et plus passent de 11% à 14%.

La catégorie des moins de 25 ans croît de 2 points par rapport à la campagne de l'année dernière passant de 11% à 13%.

Répartition des responsables de famille selon l'âge



575 241
familles accueillies

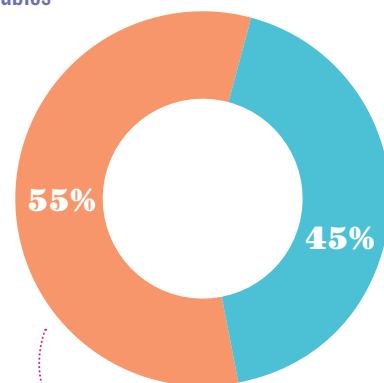
73%
des responsables de ménage ont entre 25 et 59 ans

Le genre des responsables : plus de femmes que d'hommes

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les responsables de ménage, 55% contre 45% d'hommes, du fait du nombre considérable de femmes à la tête des familles monoparentales (90%). Par contre, dans les ménages de personnes seules, les responsables de sexe masculin sont plus nombreux (57%), ce pourcentage étant en augmentation de 2 points par rapport celui de la campagne annuelle précédente.

Répartition des responsables de famille selon le sexe

Femmes
Hommes



575 241 familles accueillies | **55%** des responsables de ménage sont des femmes

¹⁸ Afin de prendre en compte l'ensemble des personnes qui se sont présentées durant les campagnes dont les naissances, l'âge a été calculé en fin de campagne.

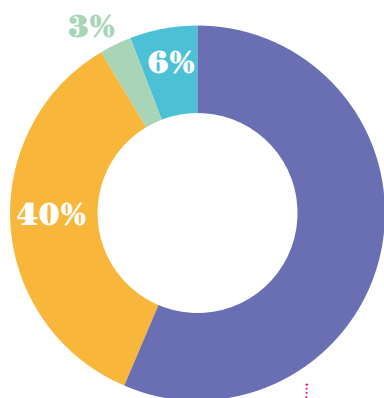
C) SITUATION DU LOGEMENT DE L'ENSEMBLE DES FAMILLES ACCUEILLIES

Le logement est un des principaux facteurs d'exclusion sociale du fait de sa centralité par rapport aux activités des individus (relations sociales, professionnelles, scolaires). L'analyse de données récoltées sur la campagne 2023-2024 a permis de mettre en lumière les différentes conditions de logement des familles accueillies aux Restos du Cœur.

Les catégories retenues sont les mêmes que les années précédentes, et font référence à la typologie européenne ETHOS¹⁹

Conditions du logement des familles accueillies

- Locataires
- En difficulté face au logement
- Propriétaires
- Inconnu



575 241
familles accueillies

51%
des familles accueillies aux Restos sont locataires

On comptabilise en 2023 un peu plus de la moitié de locataires (51%), pour près de 40% de personnes en situation de logement difficile.

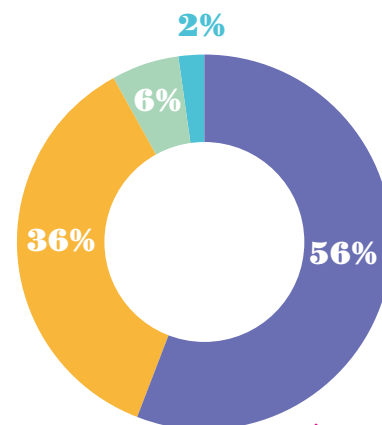
La catégorie « situation de logement difficile » est construite en regroupant les personnes sans logement personnel (hébergés par des associations ou des proches), en logement inadéquat et les personnes en logement précaire. En France, le logement difficile concernait en 2023, 6% de la population (soit environ quatre millions de personnes)²⁰. Aux Restos du Cœur en 2023, cette situation concernait 40% des familles accueillies dont près de 4% étaient sans-abri.

Autre marqueur de précarité du logement, l'accès à la propriété qui est, comparativement aux données de l'INSEE sur l'ensemble de la population française, très restreint pour les personnes bénéficiaires des Restos du Cœur. En France, 57,2% des ménages sont propriétaires de leur logement (INSEE, 2023), contre seulement 3,2% des familles accueillies aux Restos du Cœur en 2023. Et ce pourcentage est en baisse par rapport à l'année précédente (de 0,8 points), marquant la continuité de l'exclusion de la propriété pour les populations les plus précaires.

On a vu que les mineurs étaient particulièrement vulnérables et que leurs conditions de vie à l'adolescence avaient un fort retentissement sur leur avenir. Aux Restos du Cœur, 242 138 familles comptent des mineurs soit un total de 491 291 mineurs; 53,6% de ces familles sont locataires et ce sont 55,9% des mineurs qui vivent en location. En fait les familles avec enfants mineurs qu'elles soient monoparentales, avec deux responsables ou complexes, sont plus souvent locataires que celles qui ne comptent aucun mineur car elles sont prioritaires pour l'attribution des logements sociaux.

Conditions de logement des enfants bénéficiant de l'aide alimentaire 2023-2024

- Locataires
- En difficulté face au logement
- Inconnu
- Propriétaires



491 291
enfants accueillis

56%
des enfants accueillis occupent une place dans une famille de locataires.

19. ETHOS : European Typology on Homelessness and Housing exclusion.

20. Rapport Logement – Fondation Abbé Pierre.



Par contre, les couples sans enfant, même si l'un des deux conjoints est mineur et les personnes seules mineures bénéficiant moins souvent de logements sociaux, seuls 37,4% des premiers et 8,4% des seconds sont locataires. Par ailleurs, 19% des mineurs isolés sont sans abri, à savoir trois ou quatre fois plus souvent que les autres types de ménages.

Face aux familles avec mineurs qui sont locataires, on compte 34,7% des familles avec mineurs sans logement personnel, logées dans un logement précaire ou inadéquat, voire sans abri. Et ce sont donc 175 241 mineurs qui sont logés dans des conditions difficiles dont 13 686 qui sont sans abri. Vivre avec des enfants à l'hôtel est plus compliqué que vivre en couple ou seul.

Parmi les 116 954 familles monoparentales accueillies avec mineurs aux Restos du Cœur en 2023, 55,9% sont locataires de leur logement, 2% propriétaires et 36% présentent une situation de difficulté face au logement (statistiques proches de celles récoltées sur

l'ensemble des personnes accueillies). Cependant, on observe de fortes différences selon certaines caractéristiques.

Ainsi les familles monoparentales françaises présentent un tableau beaucoup moins vulnérable face au logement que l'ensemble des familles accueillies. Elles sont 83% à être locataires, et 4% à être propriétaires ; 10% sont en difficulté face au logement. Cette statistique entre en écho avec celle dont nous disposons sur les familles monoparentales étrangères accueillies. Parmi ces dernières 61% sont en difficulté face au logement, contre 34% locataires et 0,4% propriétaires de leur lieu de vie.

D) MONTANTS ET STRUCTURES DES RESSOURCES DÉCLARÉES PAR LES FAMILLES ACCUEILLIES

Le niveau de vie calculé par l'INSEE est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le seuil de pauvreté est fixé par convention à 60% du niveau de vie médian de la population.

Il correspond à un revenu disponible de 1 216 euros par mois pour une personne vivant seule et de 2 554 euros pour un couple avec deux enfants âgés de moins de 14 ans.

Le reste à vivre est ici ce qu'il reste pour vivre une fois toutes les charges et l'endettement réglés. Il prend également en compte la composition du ménage.

L'ensemble des familles accueillies aux Restos vit en dessous du seuil de pauvreté, **70% des familles accueillies vivent avec deux fois moins que le seuil de pauvreté (soit 608€), c'est une aggravation de 10 points par rapport l'année dernière (60%).**

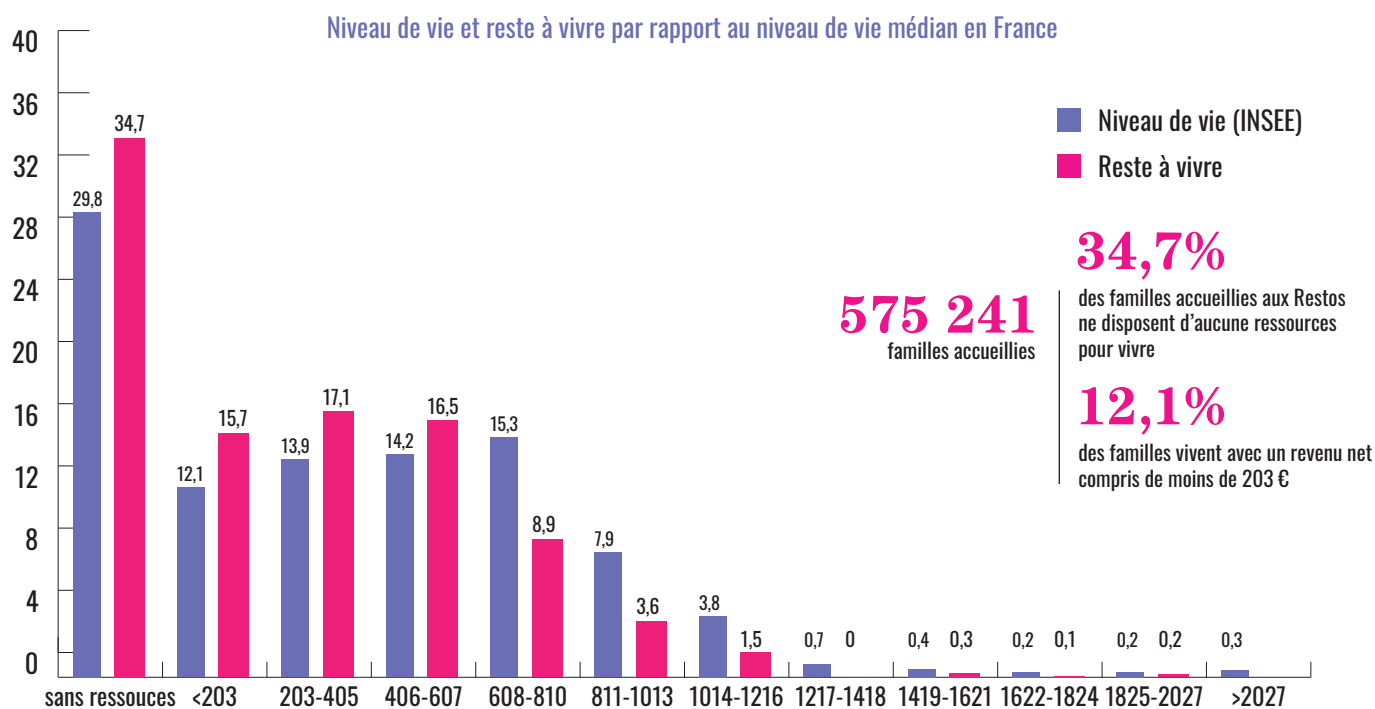
Près de 30% des familles déclarent vivre sans aucune ressource. Près de 35%, si l'on regarde le reste à vivre, autrement dit, plus

d'un tiers des familles accueillies n'ont plus rien pour vivre une fois les charges payées et l'endettement réglés, elles sont donc dépendantes des structures d'aide alimentaire pour répondre à un besoin primaire : se nourrir.

La France compte 9,1 millions de personnes vivant dans la pauvreté si l'on considère le seuil fixé à 60% du revenu médian. Le taux de pauvreté est donc 14,4%. Quel que soit le seuil choisi, la pauvreté augmente en France depuis le milieu des années 2000.

En 2021, 16,5% des Européens vivent dans la pauvreté. En France métropolitaine, selon le dispositif européen SILC, qui diffère de la mesure nationale, 15,6% de la population est considérée comme pauvre.

Toutefois, il est à noter que le taux de pauvreté a diminué depuis les années 1970, il est aujourd'hui plus élevé qu'au milieu des années 2000.



21. Ressources nettes d'impôts.

22. Etude INSEE 2022 - Revenus - Niveaux de vie - Pouvoir d'achat - France.

CONCLUSION

En conclusion, le rapport 2023–2024 des Restos du Cœur met en lumière la persistance et l'aggravation de la précarité en France, particulièrement chez les femmes et les familles monoparentales. Malgré les efforts déployés, les inégalités économiques et sociales continuent de croître, accentuées par des contraintes structurelles et une augmentation des prix de l'énergie et de l'alimentation.

En 2023, les Restos du Cœur ont accueilli 1 304 710 personnes, représentant 575 241 ménages. Parmi ceux-ci, une proportion alarmante vit en dessous du seuil de pauvreté, avec de nombreuses familles déclarant vivre sans aucunes ressources. La situation est particulièrement critique pour les enfants, en particulier les moins de 3 ans, qui vivent souvent dans des conditions de logement précaires.

Les chiffres montrent une augmentation des taux de pauvreté et de privation matérielle, atteignant des niveaux records. Cette tendance souligne la nécessité urgente de mesures structurelles pour améliorer la protection sociale et garantir une vie digne aux populations les plus vulnérables. Les Restos du Cœur, en tant que principal réseau d'aide alimentaire en France, continuent de jouer un rôle crucial dans le soutien aux personnes en difficulté.

Les Restos du Cœur continueront de se battre pour soutenir les plus démunis, mais un changement systémique est essentiel pour garantir une société plus juste et équitable.

« Les Restos, ah bien j'espère ne plus avoir besoin d'y venir, mais pour le moment, j'ai pas le choix »

Personne accueillie,
seule, 33 ans





L'Observatoire
des Restos

CONTACT

observatoire@restosducoeur.org

POUR NOUS AIDER

Adressez vos dons par courrier :

Les Restaurants du Cœur
42, rue de Clichy – 75009 Paris

Ou en ligne sur notre site :

www.restosducoeur.org/dons

